



Délégation militaire départementale
du Morbihan

Vannes, le 25 septembre 2019

COMMUNIQUÉ de PRESSE

Crash aérien du F-16 belge à Pluvigner du 19 septembre 2019 Poursuite des interventions sur le terrain 25 septembre 2019

Jeudi 19 septembre dernier, un avion de chasse F16 de l'armée de l'air Belge s'est écrasé sur le territoire de la commune de Pluvigner (56). Cet accident n'a causé **aucune victime civile ou militaire**. Les pilotes sont sains et saufs et ont pu retrouver, depuis, leur famille. L'avion a cependant causé des **dégâts matériels** (sur une habitation et des terres agricoles) qui sont actuellement traités par différents spécialistes militaires des armées.

Concernant l'évolution des mesures prises sur le terrain, le périmètre de sécurité de 500m mis en place initialement **a été réduit à 100m depuis le 23 septembre**. En revanche, **la zone d'interdiction de survol de 5 km autour de la zone du crash** et de 2500 pieds (1000 m) d'altitude **est maintenue pour les besoins des investigations**.

Conformément aux procédures prévues pour ce type d'évènements et à la demande de la préfecture, une **zone militaire temporaire (ZMT) a été créée**, à l'intérieur du périmètre de sécurité, et dans laquelle travaillent les différents militaires en charge de la **récupération des débris ainsi que les gendarmes responsables de l'enquête**. Cette ZMT est gardée, depuis le 19 septembre par des personnels du 3^e régiment d'infanterie de marine (RIMa) de Vannes puis, à partir du 25 septembre par des militaires du 2^e RIMa de Champagné.

Un détachement du 25^{ème} régiment du génie de l'air (RGA) d'Istres est à l'œuvre pour la récupération des débris de l'épave et la remise en état de la zone (terre, végétation, ...). La gendarmerie de l'air de la base aérienne de Tours encadre cette récupération de débris, en relation avec la section de recherche de gendarmerie du Bureau Enquêtes et Accidents, responsable de l'enquête.

Pour rappel, la gestion de cet évènement, depuis le 19 septembre, a demandé la mobilisation de nombreux services et de plus de **200 agents civils ou militaires** notamment sur :

- Ouverture du Centre opérationnel départemental (COD) par le Préfet auquel ont participé le groupement de gendarmerie du Morbihan, les services d'incendie et de secours du Morbihan, la délégation départementale 56 de l'agence régionale de santé, la direction des territoires et de la mer du Morbihan, la délégation militaire départementale, les services de la préfecture ;
- Sécurisation par le groupement de gendarmerie départementale de la zone de l'accident et application des déviations routières proposées par la direction des territoires et de la mer et mises en place par le conseil départemental ;
- Intervention des services de secours avec des matériels et des protections spécifiques pour porter secours aux victimes avec de nombreux moyens : 2 fourgons incendie, 1 fourgon mousse grande puissance, 2 camions feux de forêt, un bras élévateur articulé, une échelle aérienne, 3 ambulances, un véhicule infirmier, 3 véhicules risques technologiques ;
- ouverture sur site d'un poste de commandement des secours avec 5 officiers et présence du maire de Pluvigner et du Sous-préfet de Lorient qui assurait le lien avec le COD.

Contacts presse :

Zone de défense et de sécurité Ouest
Capitaine Sandie Rohrbacher
02.23.35.21.26 – 06.70.69.86.47
sandie.rohrbacher@intradef.gouv.fr

Préfecture du Morbihan
Monsieur Arnaud Hellegouarch
02.97.54.87.03
veronique.solere@morbihan.gouv.fr

Délégation militaire départementale
Lieutenant-colonel Pierre Rio
02.97.68.51.46
pierre.rio@intradef.gouv.fr